

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2018)
Heft: 2226

Rubrik: Espresso

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

avant l'arrivée des moines.

Il est également vrai que les évêques de Lausanne firent de nombreuses donations aux cisterciens dans le courant du 12e siècle, mais une bonne partie des vignobles de Lavaux sont préexistants. L'évêque de Lausanne et les seigneurs de Grandson, importants propriétaires fonciers, avaient commencé à planter de la vigne avant l'arrivée des religieux de Cîteaux. L'image du moillon partant à l'assaut des coteaux à défricher est aussi sujette à caution. Ce genre de travail était réservé aux serfs, corvéables à merci, et dont le statut n'était pas beaucoup plus élevé que celui des esclaves de l'Antiquité.

Un autre article passionnant traite des patronymes des vigneron de Lavaux. En 1348,

la peste noire élimina le tiers de la population européenne. Les récidives jusqu'en 1450 continuèrent de faucher les habitants. Il en allait de même bien sûr dans les régions viticoles. Vevey fut très touché en 1450. La récupération démographique fut plus rapide dans les régions de montagne au sud des Alpes, peut-être en raison de l'isolement. C'est ainsi que de nombreux immigrants vinrent des vallées italiennes du Simplon, du val Divedro et de Varzo pour s'établir comme ouvrier dans le Lavaux. Lorsqu'un descendant de la famille Buzzari devint sous le nom de Bujard, bourgeois de Lutry en 1535, il fut précisé qu'il venait de «*Dovero en Lombardi*». Les Daverio devinrent les Davel, les De Castello, les Décastel et les De Cresto, les Ducret. Les exemples pourraient être

multipliés. Les migrations sont un phénomène constant de notre histoire et les grandes pestes ont provoqué un immense brassage.

Cet ouvrage fourmille d'articles intéressants et très divers; il y manque sans doute une vue d'ensemble et quelques comparaisons avec d'autres régions viticoles. Les vignobles valaisans ont-ils connu le même afflux d'immigrés après les grandes pestes? Un chapitre traite des écrivains et de la vigne, mais les auteurs choisis sont quasiment tous Vaudois...à part Virgile!

Donc un livre très précieux, intelligent et bien fait mais qui peinera à dépasser les frontières du canton de Vaud. La grande synthèse de l'histoire de la vigne sur le territoire suisse reste à écrire.

Expresso

Les brèves de DP, à lire sur le site dans le Kiosque

Recherches bénéfiques

Les [offres de thérapies](#) pour maladies rares se multiplient, mais à des prix exorbitants. Raison invoquée par l'industrie pharmaceutique: les coûts élevés de recherche et développement pour un faible nombre de bénéficiaires. Raison effective: le dé plafonnement des prix autorisé par les organes de contrôle officiels, de manière à inciter les pharmas à développer ce type de produits.

Dans le même temps, elles cessent de produire des vaccins et négligent la recherche de nouveaux antibiotiques, secteurs de bien moindre rentabilité. | *Jean-Daniel Delley - 18.11.2018*